

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 13 mars 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Notes et impressions.—Poésie : Confiance en Dieu, par P. Collin.—Scènes de la vie d'étudiant, par Maurice O'Reilly.—La Porteuse de Pain (suite).—Le secret de Jeannette.—Làe femmes.—Récréations de la famille.—Rébus.

GRAVURES. — Montréal : La Place-d'Armes un samedi après-midi.—L'inondation dans le Massachusetts : Un enterrement.—Les souverains d'Europe.—Gravure du feuilleton.—Rébus

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes. à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, les gros lots suivants ont été réclamés :

M^{lle} Céline Laplume, 264, rue Iberville, Hochelaga, \$50.00 ; M^{lle} Marie-Louise Lepailleur, 170, rue Sanguinet, Montréal, \$15.00 ; M^{me} Prospère Lagarde, 286, rue Workman, Sainte-Cunégonde, \$10.00 ; M. Octave Rollin, 328, rue Jacques-Cartier, Montréal, \$4.00.

La liste complète des réclamants sera publiée la semaine prochaine.

ENTRE-NOUS

Le merveilleux, l'inconnu, l'étonnant, ce qui sort des choses ordinaires de la vie, c'est ce que nous cherchons tous.

Un récit sombre, horrible, échevelé, hérissé de situations impossibles ; du poison, des coups de couteaux, du sang partout, c'est ce qui plaît aux folles imaginations, aux natures mal équilibrées—et ce sont les plus nombreuses.

Fi de la vie simple et bien remplie, bonne et calme de la famille, et peu d'écrivains la choisissent pour sujet de leurs œuvres, mais vive le roman de cour d'assises, où la police et l'assassin jouent les premiers rôles !

Ceux qui sont partisans de cette littérature malsaine ont trouvé une bonne pâture dans les comptes-rendus de la Cour du Banc de la Reine de la semaine dernière.

Non pas que les journalistes soient à blâmer en ce cas, mais c'est que les tristes événements qui ont eu lieu dans la vie réelle ont dépassé ce qu'on lit souvent dans les œuvres des successeurs du Ponson du Terrail.

.

C'était vendredi—jour regardé comme sinistre par nombre de personnes, sans qu'elles sachent pourquoi—un commerçant, de bonne famille, subissait son procès.

Il était accusé de faux et d'avoir escompté des billets, sachant que les signatures qu'ils portaient étaient fausses.

La couronne avait fait sa preuve, et la défense avait assigné plusieurs témoins à décharge.

Parmi ceux-ci se trouvait le père de l'accusé, vieillard de quatre-vingt-dix ans, un des rares survivants du siècle dernier, citoyen des plus respectés de notre pays, colonel, aide-de-camp de la reine, une de ces belles et fières natures dont l'honneur

est le seul guide dans la vie et dont le plus grand but est de laisser un nom sans tâche et une réputation sans souillure.

On peut juger de ce que ce vieux père, sur le bord de la tombe, dut souffrir en voyant son fils, son seul fils, sur le banc des accusés, sur ce banc où ont pris place les plus grands criminels, pour répondre à une accusation terrible.

Quand son nom fut prononcé, on vit ce noble soldat se lever avec peine, puis, par un puissant effort sur lui-même, redresser brusquement sa haute taille et s'avancer, calme, froid, stoïque, vers le banc des témoins, ayant à sa gauche le juge, à droite les jurés, devant lui le public, et au-dessus de la foule, en vue de tous, le prisonnier, son fils, cet enfant qu'il avait contemplé jadis avec amour dans son berceau.

Que de rêves il avait fait alors pour cet héritier de son nom immaculé ! Dans ces songes, inspirés par la vue de l'enfant endormi, il avait vu passer son fils au milieu de la foule qui l'acclamait et le saluait, comme le plus digne, le plus noble et le plus grand...

Il le retrouvait là...

.

Il semble que l'homme né dans des circonstances extraordinaires ne doit mourir que d'une manière étrange.

César, Napoléon et d'autres en sont des preuves.

Bien que le rapprochement puisse paraître étrange tout d'abord, je vois, d'après la biographie du colonel Dyde, que le jour de sa naissance, en 1795, son père était prisonnier à Paris, et que sa mère lui a donné naissance à Altona, dans le grand duché de Holstein, alors que cette ville et cette principauté étaient au pouvoir des Français.

Ce ne fut qu'à l'aide d'un déguisement qu'elle put s'enfuir, vêtue en pêcheuse et portant son enfant dans un panier, recouvert de linge.

Plus tard, ses parents furent réunis, et le père, voyant l'Europe toujours en feu et le grand empereur conduire partout ses armées victorieuses, se décida à venir en Amérique en 1810, et à Montréal en 1814.

Il y avait soixante-et-onze ans que le colonel vivait parmi nous.

.

Il venait donc rendre témoignage en faveur de son fils, et il répondait à la troisième question qu'on venait de lui adresser, quand on le vit pâlir, essayer de se retenir à la cloison du banc des témoins, se renverser en arrière et tomber sur le parquet.

Tout l'auditoire se leva, on se précipita vers le colonel, et le juge s'écria aussitôt :

—Un médecin ! y a-t-il un médecin dans la salle ?

Le Dr Mount, qui était présent, s'avança, examina le malade, et, après quelques instants se releva en disant :

—Tout est fini, il est mort !

Concevez-vous quelque chose de plus triste, de plus émouvant, de plus dramatique que cette mort subite, en pleine cour.

Quelle scène ! quel effarement ! quelle émotion dans la foule.

.

Rarement le criminel échappe au châtement.

Cette sentence n'est pas neuve, et je vous prie de croire que je n'ai pas l'intention d'en réclamer la paternité, et si je me permets de la répéter, c'est que je viens de constater qu'elle peut s'appliquer tout aussi bien aux navires qu'aux scélérats.

On a dit aussi bien souvent que l'assassin, poussé par une force étrange, revient presque toujours à l'en droit où il a commis son crime.

Cette seconde observation devrait également être étendue aux goëlettes.

Je m'explique en citant un fait :

Le ministre de la marine vient d'être informé que le percepteur des douanes, de Dyde (Nouvelle-Ecosse), a saisi la goëlette américaine, *E. A. Horton*, de Gloucester (Massachusetts), achetée récemment par des armateurs canadiens et que l'on disait enregistrer à Digby.

La cause de la saisie remonte à quinze ans.

En 1871, le 8 octobre, la même goëlette fut saisie par un garde-côte, du gouvernement d'Ottawa,

pour infraction aux lois des pêcheries. On enleva les voiles et le grément du navire en faute, et on mit le tout dans un entrepôt, sous clef.

Le lendemain, tout avait disparu, voiles et goëlettes.

On n'en entendit plus parler, et on croyait que toute cette affaire, qui fit grand tapage autrefois, était pour jamais oubliée quand, après quinze ans, le hasard veut que le fameux navire, après des fortunes diverses, revienne au même port et retombe entre les mains du même percepteur qui l'avait si bien saisie et si mal gardée.

Donc, voici mes deux propositions parfaitement démontrées.

.

M. C.-O. Perrault abandonne le vice-consulat de France.

M. Perrault a fait son devoir. Il l'a tellement bien fait, qu'on a attaché sur sa poitrine l'étoile de l'Honneur.

Qui va lui succéder ?

La succession est dure ; être vice-consul du plus beau royaume qui soit sous le soleil, c'est très dur ! Qui sera l'élu ?

Je vous l'ai déjà dit, si j'ai bonne souvenance, Charles Quint, dans un jour de friandise a prononcé ces paroles qui appartiennent à l'histoire :

Si j'étais Dieu le Père et si j'avais deux fils, le premier serait Dieu et le second roi de France !

Il ne s'agit pas d'être roi, il s'agit encore moins d'être Dieu, mais si ma causerie pouvait une fois de plus être reproduite en France, comme on l'a déjà fait mainte fois, je dirais, à... qui ? à ceux qui peuvent, à ceux qui conduisent la machine gouvernementale de France : nommez M. Beullac.

Non pas qu'il soit mon meilleur ami—moi qui vous parle, j'ai eu maille à partir avec lui—mais c'est que je crois qu'il mérite l'honneur ou plutôt la peine...

Car c'est une peine que d'être vice-consul de France ; on y laisse argent et souvent considération, au point de vue populaire.

.

On se figure que le vice-consul est payé. Ah ! oui ! payé ! cela coûte cher, au bas mot, cinq cents piastres par an, et je suis modeste.

Cependant, il nous faut un vice-consul français ! et nous l'aurons, Français de naissance et aussi français de cœur qu'un bon Canadien, comme M. C.-O. Perrault.

Si le général Boulanger, actuellement ministre de la guerre, à qui j'ai eu l'honneur de serrer la main, il y a quelques années, au Windsor, se souvient de moi, je le prie de laisser de côté les influences qu'on fait auprès de lui, et je le supplie de ne se souvenir que des intérêts français au Canada.

.

Provencher est toujours le même.

Samedi dernier, il entre au marché Bonsecours et demande à son boucher :

—Avez-vous du veau ?

—Oui, monsieur, tenez, en voici un très beau.

—Mais, ce n'est pas du veau cela, c'est du bœuf.

—Pardon, c'est du veau, je vous l'assure.

—Ah ! fait Provencher, je comprends, c'est un bœuf retombé en enfance.

LÉON LEDIEU.

NOTES ET IMPRESSIONS

Le temps est un grand maître, dit-on, le malheur est qu'il tue ses élèves.

Si la Providence nous a donné deux oreilles et une langue, c'est pour ne répéter que la moitié de ce que nous entendons.

Le problème de la politique n'est pas de supprimer le mal ou de transformer le monde, mais de faire prévaloir le bien dans le monde tel qu'il est.

La noblesse ne doit redouter ni peines ni sacrifices quand il s'agit de la patrie ; c'est-à-dire à donner l'exemple.

Il y a deux choses que nous aimons également, bien qu'elles semblent s'exclure, méditer de la mode et la suivre.